

Document du SJRM de la Province du Canada français

En vue de l'action : portrait de la communauté haïtienne au Québec

Recherche et rédaction : Ambroise Dorino Gabriel S.J.



Octobre 2009

Introduction

Nous sommes convaincus que tout groupe ethnique qui veut se libérer ou s'émanciper doit d'abord s'historiciser. Écrire, conter et raconter son histoire pour mieux se l'approprier et s'identifier à elle est un exercice qui est indispensable dans un processus de construction identitaire. Écrire son histoire c'est aussi faire mémoire des circonstances, des événements, des personnes et des actions qui ont marqué cette histoire. Il s'agit d'actualiser l'esprit qui animait ces personnes et voir le mode de procéder qu'elles employaient dans le choix de leurs actes. C'est aussi un exercice d'actualisation des potentialités actuelles du groupe pour mieux faire face aux enjeux actuels. Dans ce document de réflexion, nous voudrions donc saisir la dynamique de la communauté haïtienne dans l'espace et dans le temps pour pouvoir mieux orienter notre action.

Cependant, la réappropriation ou la construction d'une identité au sein d'une société multiethnique n'est pas un exercice qui peut se faire à huit clos. Elle se configure dans un exercice qui se veut à la fois dialectique et dialogique (Sylvie Poirier 2007). Le groupe doit se positionner face aux autres cultures qui l'entourent tout en dialoguant avec elles. Il a pour devoir d'établir une relation saine d'altérité. Si cette dimension dialectique et dialogique doit être saisie dans la relation entre le local et le global (A. Mary, 2009), dans le cas haïtien qui nous intéresse ici, elle doit être appréhendée dans la relation entre la communauté haïtienne de Montréal et Haïti.

Les chercheurs qui s'intéressent à la mobilité humaine appellent ce phénomène « transnationalisation ». En effet « pour chaque État-nation ayant exporté une partie significative de sa population aux États-Unis (*en Occident riche*) à titre de réfugiés, de touristes ou d'étudiants, il existe à présent une transnation délocalisée conservant un lien idéologique particulier avec un lieu putatif d'origine » (Appadurai, 2001). L'affection des Haïtiens et Haïtiennes vivant au Québec pour leur terre d'origine, les liens qu'ils tissent à différents niveaux avec ceux qui y vivent constituent un bon exemple de cette transnationalisation. Cependant, ces liens entretenus avec Haïti comme « lieu d'ancrage identitaire plus ou moins virtuel ou imaginé » ont un prix d'intégration dans la société québécoise. Nous reviendrons dans la section VII sur l'impact que cette transnationalisation a sur l'intégration des Haïtiens et des Québécois d'origine haïtienne pour mieux saisir la complexité du travail du *Service jésuite pour les réfugiés et les migrants* (SJRM) avec cette communauté.

I. Quelques données statistiques

a. Situation démographique actuelle ¹

Si on extrapole les chiffres recensement de 2001, la communauté haïtienne compterait environ 130 000² membres, essentiellement concentrés au Québec. Près de la moitié de la communauté a moins de 25 ans (le 1/3 pour la population totale). Sur l'ensemble des membres de cette communauté, un peu plus de deux personnes sur cinq (41,1%) sont nées au Québec et plus de la moitié (57,4%) à l'étranger. La communauté haïtienne représente 48% de l'ensemble des communautés noires. Plus de la moitié des personnes (58,8%) sont catholiques et 31,7% sont de protestants (à noter que nous n'avons aucune donnée sur le nombre de personnes pratiquant le vodou). La communauté haïtienne compte plus de femmes (54%) que d'hommes (46%). 20% des adultes de 25 ans et plus sont monoparentaux (6% dans la population en général). Concernant la population haïtienne hors Québec, elle se répartit comme suit : Hull-Ottawa (environ 10 000), Vancouver (150), Winnipeg (50) et Toronto (entre 10 000 et 15 000). Par ailleurs, Haïti continue à être un des principaux pays sources de demandeurs d'asile. En 2007 (3 220) et 2008 (4 246), on constate des nombres importants, soit 11,5% de l'ensemble des demandes au Canada.

b. Situation socio-économique ²

La communauté haïtienne présente un taux de chômage deux fois plus élevé (15,9%) que celui de l'ensemble des Québécois (8,2%). Le revenu total moyen est de 19 502 \$, soit moins du tiers du revenu pour la population dans son ensemble. Les trois quarts (75,6%) des revenus proviennent de l'emploi et 19,1% de transferts gouvernementaux. Le revenu moyen des hommes est plus élevé que celui des femmes. Notons que le quart (24,9%) du revenu des femmes de la communauté haïtienne provient de transferts gouvernementaux. 47% des enfants d'origine haïtienne de moins de 15 ans vit dans une famille pauvre (contre 19% de tous les enfants canadiens). La communauté haïtienne est confrontée à un ensemble de problématiques : précarité de statut d'un grand nombre de ses membres, pauvreté, fragilisation des familles, taux élevé de monoparentalité, décrochage scolaire, chômage, violence, délinquance et surreprésentation des jeunes dans les Centres jeunesse, discrimination et racisme.

¹ Les informations sont tirées du site de Conacoh <http://www.conacoh.ca/etats-généraux/la-communaute-haitienne-en-chiffres.htm> et du profil de la communauté haïtienne de statistiques Canada.

² Conacoh, *op.cit*

II. Les rapports entre Haïti et le Québec avant 1960³

a. Époque coloniale

La relation entre le Canada et Haïti remonte à la fin du 18^e siècle, dans le cadre de la colonisation française et anglaise. Et vers la fin du 18^e siècle, en réaction aux rébellions des esclaves, un ancien gouverneur du Canada, John Graves Simcoe est envoyé à Saint Domingue sur la demande des colons français pour mater cette dite rébellion. Après six mois d'administration, il s'avise de l'impossibilité de cette mission et démissionne. Durant cette période, la présence des Haïtiens au Canada n'est pas signalée.

b. Rupture au début du 19^e siècle

Après la défaite des Français à Saint Domingue (Haïti), l'isolement de la nouvelle république rebelle est immédiatement décrété. Haïti est alors coupé du reste du monde. Les relations internationales se rétablissent vers le début du 20^e siècle, c'est-à-dire plus d'un siècle plus tard.

c. Rétablissement des relations entre les deux pays

Les Canadiens commencent à aller en Haïti vers la deuxième moitié des années 1910 par le biais de l'Église catholique. Malgré la défaite politique des Français, malgré la politique « *koupé tèt, brile kay* » (Couper les têtes et brûler les maisons) décrétée par les nouveaux leaders haïtiens au lendemain de l'indépendance haïtienne (1804) pour marquer ainsi la rupture radicale avec les Français et malgré le fait que cette politique fût soldée par le massacre ou l'exil de presque tous les blancs français, la France reste bien présente en Haïti à travers les missionnaires religieux, éducateurs et les descendants mulâtres qui se réclament fils authentiques, donc héritiers légitimes des colons. De fait, ces derniers ne se sont jamais séparés de la France. Ceci est d'autant plus vrai que nos premières constitutions et surtout nos codes civils datés des années 1820, à en croire Kesner Millien, ne seraient que des copies du code civil français, où l'on ne fait que remplacer le mot France par Haïti⁴.

³ Je me suis inspiré d'un article d'Icart Lyonel 2006 « Haïti-en-Québec, note pour une Histoire » *Ethnologie* Vol. 28, no 1.

⁴ Voir Millien Kesner "Le Président Jean-Pierre Boyer et la refonte du Code civil haïtien" <http://lenouvelliste.com/article.php?PubID=1&ArticleID=71706&PubDate=2009-07-18> visité le 20 juillet 2009.

Embourbée dans les troubles politiques européens au début du 20^e siècle et par voie de conséquence, « dans la crise de vocation d'outremer», l'Église de France n'est plus en mesure de renouveler son contingent de missionnaires religieux en Haïti. Le Canada est donc appelé à la rescousse. D'où la naissance de la grande aventure missionnaire québécoise en Haïti. Le frère Dorothée *f.i.c.*, de son nom civil Thomas Sauvageau, répond à l'appel vers la fin des années 1910 et est suivi, vers la fin des années 1920, par une dénommée sœur Élisabeth.⁵

Ces mêmes causes politiques européennes du début du 20^e siècle sont à la base de la réorientation des étudiants issus de l'élite haïtienne vers l'Amérique du Nord, notamment le Québec qui, à la même époque, « devint la capitale de la francophonie ». C'est ainsi que nous avons trouvé Philippe Cantave au Canada qui, dans les années 1930, allait se distinguer par son dévouement pour la cause haïtienne. Il organise, avec l'Agence de voyage Canada, la première croisière touristique en Haïti juste dans le seul but de faire connaître Haïti. À bord, « la présence de Mgr Cyrille Gagnon et de Jules Massé président de la Société du *Bon parler Français* » sont signalées. L'année suivante c'est au tour du frère Marie Victorin et de l'abbé Jules-Bernard Gingras de se rendre en Haïti⁶. Par le témoignage de ce dernier, Haïti avec sa beauté, sa foi et sa culture savante, est sublimée. Les promoteurs d'Haïti, Cantave et Gingras, allaient miser sur la culture, la foi chrétienne et la langue française comme des valeurs communes pouvant constituer des bases solides pour une coopération de longue durée entre les élites haïtiennes et canadiennes françaises. Cette première relation intellectuelle et culturelle est renforcée par « l'Université Laval qui, à partir de 1943, organisait des cours d'été destinés à la formation des professeurs du secondaire »⁷.

La machine diplomatique est aussi mise en marche. Issue d'une occupation américaine, Haïti doit une fois de plus refaire son image et reprendre sa place dans le monde en tant que nation souveraine. Mais elle doit surtout trouver des débouchés économiques pour assurer son développement. Les relations diplomatiques entre le Canada et Haïti sont rétablies en 1937. Les pourparlers, dans un premier temps, n'ont vraiment pas les impacts tangibles espérés sur le plan économique et commercial entre les deux pays. Il faut attendre les années soixante-dix pour que les grandes compagnies canadiennes sautent sur l'ouverture affichée par le gouvernement haïtien de Jean Claude Duvalier qui, ayant voulu changer l'image sanguinaire de son père, se présente au

⁵ Ibid. On ne sait rien de cette religieuse à part le fait qu'elle fut la tante de Nancy Huston.

⁶ Voir Louis Naud Pierre, 2009 Colloque international: La coopération Canada-Haïti en contexte d'intégration régionale "Rapport de synthèse I" p. 9

⁷ Icart Lyonel, *op.cit.*

monde comme le vrai fils de la politique d'économie libérale. Il faut se rappeler aussi que le premier ambassadeur haïtien est arrivé au Canada en 1953, sous le gouvernement de Paul Eugène Magloire.

En résumé, de 1930 à 1960, la présence des Haïtiens en terre canadienne, bien que négligeable en nombre, est réelle, significative et protagoniste. Ce protagonisme de la diaspora haïtienne à l'époque ne se réalise pas en termes d'intégration mais en termes de promotion internationale d'Haïti qui vient de sortir de l'occupation américaine. La question d'intégration ne se pose même pas, car les Haïtiens sont chaleureusement accueillis par la communauté québécoise. De plus, presque tous les Haïtiens qui laissent Haïti à cette époque, généralement pour les études, y retournent une fois leurs études terminées⁸. Deux facteurs contribuent à cette première relation harmonieuse entre les Haïtiens et les Québécois de la première génération. La relation est d'abord tissée entre les élites intellectuelles et bourgeoises des deux pays. Deuxièmement, les premiers visiteurs québécois en Haïti peignent une image, dirions-nous, surréaliste des Haïtiens : francophones, mieux formés que les Québécois et essentiellement catholiques. Ces Haïtiens et Haïtiennes protagonistes de cette étape d'immigration sont accueillis et complètement intégrés à la société québécoise. Le mot « intégré » ici est saisi dans son sens sociologique réduit qui prend en compte les facteurs tels que la langue, le travail et la sexualité. Et cette lune de miel durera jusqu'à la moitié des années 1970.

III. Histoire de l'immigration haïtienne depuis 1960

Certains s'accordent pour débiter l'histoire de l'immigration haïtienne au Canada et au Québec vers la fin des années 1950 et au début des années 1960⁹. Au moins deux facteurs concomitants jouent en faveur de cette immigration massive : le besoin de compétences professionnelles au Québec ainsi que l'hostilité des Duvalier aux élites intellectuelles et à la bourgeoisie traditionnelle haïtienne. Les nombreux nouveaux arrivants, réfugiés ou immigrés obligés, de la première moitié des années 1960 répondent fort bien à la description que Gingras et Cantave, au cours des deux dernières décennies, avaient faite des Haïtiens : catholiques, hautement

⁸ Paul Dejean 1978, *Les Haïtiens au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, p. 8

⁹ Paul Dejean, *op.cit.* ; Jean Claude Icart.

<http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=F1SEC887466> visité le 3 juin 2009.

cultivés et francophones. L'intégration ou l'assimilation à la société d'accueil semble donc possible. Cependant, cette image est nuancée à partir de la seconde moitié des années 1970, quand le régime des Duvalier renoue avec les pratiques de persécution et de torture. L'émigration devient alors massive et moins spécialisée.

Selon Jean-Claude Icart, se basant sur l'analyse officielle des recensements de la période de 1974 à 1989, « les Haïtiens ont constitué le groupe d'immigrants le plus important à arriver au Québec ». « En 1991, Haïti occupait le second rang, après l'Italie, comme pays de naissance de la population immigrée de la région métropolitaine de Montréal ». Mais à partir de 1974, ils proviennent de toutes les couches sociales confondues, dont les paysans et les personnes de la classe ouvrière qui se révèlent créolophones et d'un christianisme douteux. La communauté québécoise se rend compte d'une autre facette de la réalité haïtienne longuement occultée par les promoteurs d'Haïti. Déjà en 1978, Paul Dejean prévoyait que cette immigration massive allait poser un grave problème d'intégration. Il avait observé et sonné l'alarme sur le fait que le nombre des Haïtiens et Haïtiennes qui disaient ne parler ni le français ni l'anglais augmentait de façon continue, même si le nombre total des Haïtiens de cette catégorie était encore négligeable. Cette observation avait un caractère prophétique. Elle visait déjà la nécessité de structurer l'accueil des immigrants haïtiens en mettant l'accent sur leur intégration linguistique et culturelle.

À partir des années 1980, les problèmes sont identifiés plus clairement: «les retards scolaires et la nécessité d'apprentissage de la langue française et les problèmes de sécurité » (Lyonel Icart, 2006). En d'autres termes, la situation des Haïtiens devient très compliquée. La présence des Haïtiens et Haïtiennes est perçue comme un problème social. Au moins trois facteurs expliquent cette perspective et la réaction défavorable des Québécois. Il y a certes un facteur culturel et linguistique, mais le plus déterminant est d'ordre économique. Étant donné que les caractéristiques sociales, culturelles, économiques ne correspondent plus à l'image qu'on se faisait des Haïtiens, ils ne semblent plus aussi facilement assimilables ni culturellement ni numériquement. Ils constituent un groupe réellement autre dont les droits et les besoins élémentaires doivent être pris en considération. L'accueil de ces nouveaux arrivants a besoin d'une politique migratoire différente.

Or, le Canada se trouve en plein ralentissement économique, une situation qui s'est transformée en une véritable récession au début des années 1980. Le Québec n'est pas prêt à réviser sa politique pour mieux l'adapter à cette nouvelle configuration sociale que la présence

massive et non assimilable des Haïtiens occasionne (par exemple : classes d'accueil pour les enfants et adultes essentiellement créolophones)¹⁰. De plus, la compétition sur le marché du travail est plus acharnée. Les emplois précaires dans les secteurs du travail domestique, de la restauration, de l'agriculture et dans le transport (les chauffeurs de taxis, par exemple) sont menacés par cette présence haïtienne. Troisièmement, la société de Québec n'est plus celle des années 1960. Elle est, près de vingt ans plus tard, professionnellement plus préparée, et par voie de conséquence, elle est plus en mesure de se prendre en main et de se passer des professionnels étrangers. La politique relative au marché du travail qualifié et non qualifié devient essentiellement plus conservatrice.

En bref, nous dirions que ce fut vers la deuxième moitié des années soixante dix qu'a commencé la période de racisation de la communauté haïtienne. C'est la période de l'appréhension de l'Haïtien comme « autre ». La crise des chauffeurs de taxi éclate en 1980, la stigmatisation du sida en 1983 et les gangs de rues constituent dès lors le lot de son odyssee. C'est comme si rien de bon n'avait été fait par cette communauté haïtienne en terre québécoise. Étaient déjà oubliées plus de quatre décennies de lune de miel et de fusion amoureuse entre les élites des deux pays. Mais comme dit ce vieil adage populaire espagnol: *no hay mal que por bien no venga*. Cette période a aussi marqué l'étape de l'institutionnalisation de la communauté haïtienne comme condition *sine qua non* d'une plus grande intégration dans la société d'accueil. C'est une étape de crise et toute crise est nécessaire à la croissance et à la consolidation.

IV. Institutionnalisation de la communauté haïtienne

« De par son dynamisme, la communauté haïtienne a su mener à bien de nombreuses actions collectives, pour la régularisation du statut de ses membres, contre la discrimination raciale (notamment dans l'industrie du taxi), contre la brutalité policière, pour un meilleur accueil de ses jeunes dans les écoles, etc. Elle a pu se doter de centres communautaires, les plus anciens étant le Bureau de la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal (BCCHM) et la Maison d'Haïti, fondés en 1972 ».

Le BCCHM est fameux pour la lutte menée contre la déportation d'environ mille ressortissants haïtiens, mais aussi pour la grande chaîne de solidarité qu'il a su tisser avec toutes

¹⁰ Voir Dejean sur la question de scolarité des jeunes haïtiens 67, *op.cit.*, pp. 123-142.

les couches sociales canadiennes et professionnelles dans la lutte contre cette dite déportation. C'est aussi à cette époque que la première garderie pour les enfants haïtiens voit le jour ainsi que les différents groupes culturels ou sportifs, une paroisse catholique (la Mission Notre-Dame d'Haïti, 1982), de nombreuses églises protestantes, diverses associations socioprofessionnelles (médecins, ingénieurs, infirmières, artisans du taxi, femmes haïtiennes etc.). Parmi les pionniers de ce mouvement, on peut souligner l'apport des Karl Lévêque, Paul Déjean, Max et Adeline Chancy, Joseph Augustin, Renée et Jean-Claude Icart, Franklin Midy, etc.¹¹

Aujourd'hui la communauté haïtienne compte plus de soixante organisations communautaires qui interviennent auprès de la communauté haïtienne en vue d'une intégration totale dans la société québécoise. Et on trouve autant d'organisations regroupées sous le nom de ROCAHD (Regroupement des Organismes Canado-haïtiens pour le Développement) qui travaillent pour l'amélioration de la situation économique et écologique de même que pour la stabilité politique en Haïti.

Nous croyons que l'absence d'institutions et d'organisation dans une communauté ethnique est un obstacle à l'intégration. Dans une lutte identitaire, plus la communauté est forte et concertée, plus l'individu est fort. C'est une illusion individualiste, avec une politique d'exploitation bien calculée, qui fait penser que l'individu n'a pas besoin de sa communauté pour réussir. Une communauté forte - économiquement, socialement et politiquement- renforce l'individualité de ses membres et vice versa ; la communauté se trouve aussi renforcée quand chacun de ses membres est bien intégré et réussit dans la société d'accueil.

La force d'une communauté réside dans sa force de cohésion interne et dans la clarification de son objectif commun. Mais, d'un autre côté, une multiplication désordonnée des institutions peut provoquer l'effet contraire. C'est la raison pour laquelle nous pensons que 1986, année de la chute des Duvalier, est une date clé pour appréhender les forces et les faiblesses de cette communauté.

¹¹ Jean Claude Icart, *op.cit.*

V. Lutte pour une plus grande cohésion communautaire à partir de 1986

Durant les vingt-cinq dernières années qui ont précédé la chute des Duvalier, la plupart des Haïtiens vivant au Québec se considère soit comme un réfugié soit comme un immigrant forcé. Théoriquement, ils attendent tous le moment opportun pour retourner en Haïti. Mais l'implication de la diaspora haïtienne dans la lutte contre le régime des Duvalier rend suspects tous les Haïtiens vivant à l'étranger et surtout au Canada¹². Toute rentrée en Haïti est à cette époque définitivement déconseillée. On peut y laisser sa vie sous le prétexte d'être accusée d'espionnage etc. La raison de rester en exil pour la majorité des personnes était donc, et en toute logique, le problème de sécurité dans le pays d'origine. Le rôle de l'ambassade et des consulats haïtiens au Canada n'est pas moins suspect aux yeux de la diaspora haïtienne. La méfiance est donc réciproque.

L'année 1986 a donc pour effet immédiat « de réconcilier la communauté haïtienne avec ses représentants officiels »¹³. La peur est donc dissipée, mais le grand rêve du retour doit souvent être reporté *sine die* pour la majorité des Haïtiens. Ces derniers découvrent que la vraie raison de rester au Canada et de ne pas retourner en Haïti n'est pas seulement le régime arbitraire qui sévissait en Haïti mais qu'ils sont aussi retenus par des attaches et des liens assez forts qu'ils ont tissés et développés avec ce pays d'accueil au cours des dernières décennies. Certains leaders, et autres membres de la communauté, plient bagages le lendemain de la chute des Duvalier ou dans la même année pour se rendre en Haïti. Mais plusieurs d'entre eux en reviennent déçus peu de temps après. La grande majorité des Haïtiens et Haïtiennes doit faire face à sa propre réalité. Elle doit se rendre à l'évidence qu'elle a développé des attaches et des liens, familiaux, économiques et politiques qui la retiennent de façon définitive en dehors d'Haïti¹⁴. La terre d'origine reste dans leur cœur comme le pays le plus aimé, un référent identitaire, mais pas pour aller y vivre. C'est donc l'heure de vérité.

C'est à ce moment là que la communauté aurait dû sauter sur l'occasion pour inaugurer ou instaurer une autre forme de présence, une autre façon d'habiter le Québec tout en restant solidaire avec sa terre d'origine. Il faut faire le deuil d'Haïti et créer une communauté qui ne soit plus un portrait identique de la société haïtienne, en termes de divisions sociales et politiques, luttes intestines, mais une communauté unie en terre étrangère pour y tirer le maximum possible de

¹² Dejean P. *Op.cit.*, p. 148

¹³ Icart L. *OP. Cit.*, p. 54

¹⁴ *Ibid.*, p. 8

biens. Il faudra attendre vingt ans pour que la communauté haïtienne comprenne qu'il est temps de repenser cette présence et de la réorienter.

En effet, la convocation des États généraux de la communauté haïtienne en avril 2007 est un premier pas vers cette nouvelle orientation. Mais contrairement à la communauté haïtienne de 1986, cette convocation arrive dans une conjoncture politique et sociale où la communauté est beaucoup plus fragmentée et politiquement plus divisée. Les résultats seront plus difficilement perceptibles. Quatre principales raisons expliquent l'effritement de la communauté : l'absence de l'ennemi commun, les agendas particuliers des ONGs, les Églises et groupes religieux ainsi que l'image négative de la diaspora haïtienne.

a) **L'absence de l'ennemi commun.**

Cette division de la diaspora haïtienne en terre québécoise à partir de 1986 peut s'inscrire dans la dynamique de toute société ou communauté dont la cohésion s'explique par la présence ou l'identification d'un ennemi commun et puissant. Une fois que cet ennemi commun est éliminé ou neutralisé, les contradictions internes resurgissent avec beaucoup plus d'acuité et les grands projets communautaires s'effritent et l'individualisme se réinstalle. C'est l'histoire des alliances ponctuelles explicites ou implicites entre des groupes antagoniques pour combattre un ennemi commun. Après la chute des Duvalier, la diaspora haïtienne reflète les mêmes luttes politiques stériles qui font le théâtre quotidien en Haïti. Ils sont viscéralement politisés, les sensibilités politiques trop aiguës empêchent toute cohésion interne. Pas étonnant que les Québécois d'origine haïtienne s'identifient comme partisans d'Aristide ou contre Aristide ou contre le gouvernement en place avec la même partisanerie que s'ils étaient en Haïti. Aussi sont-ils religieusement divisés en s'identifiant eux-mêmes comme des fils et filles de lumière alors que les autres sont perçus comme des fils et filles des ténèbres. En outre, il y a ceux qui maintiennent la division sociale entre les éduqués et les non éduqués. La lutte éternelle des classes sociales continuent entre ceux qui se disent d'origine bourgeoise haïtienne et ceux qui arrivent des quartiers populaires.

b) **Les ONGs et leurs agendas particuliers.**

Les ONGs haïtiano-québécoises intervenantes auprès de la communauté haïtienne à Montréal est une arme à double tranchant. D'un côté, elles offrent un service non négligeable à

cette population en organisant des activités sociales, des formations, des conférences, des festivals etc. Elles donnent une visibilité à la communauté. De l'autre côté, elles représentent un véritable handicap à la cohésion communautaire. Nous comptons plus de soixante organisations communautaires et chacune est très jalouse de son champ d'intervention et des subventions gouvernementales reçues.

Des leaders communautaires se plaignent de ce manque de concertation, de coopération et de manque de communication entre les ONGs qui desservent la communauté haïtienne à Montréal. Les subventions qu'elles reçoivent dans le cadre de la politique interculturelle de l'État québécois jouent implicitement un rôle d'autocensure. Toute action concertée et à caractère politique peut mettre en danger leurs subventions qui représentent une source de revenus assez importante.

c) **Les Églises et groupes religieux.**

À l'instar des ONGs, les églises catholiques et protestantes, et les groupes religieux de prière sont une arme à double tranchant. Dans un premier temps, ils représentent des lieux d'intégration citoyenne. Dans une étude plus large sur le rôle de la religion dans la démocratie occidentale et dans le cadre particulier des Églises noires à Montréal, Gilles Bibeau affirme «qu'un nombre élevé d'immigrants tendent, en Amérique du Nord, à accéder à la citoyenneté en passant par l'appartenance à des Églises et groupes religieux qui servent à certains d'entre eux de voie d'insertion pour trouver une place dans la société d'ici et y jouer un rôle en tant que citoyens»¹⁵. « Ces divers groupements thérapeutico-spirituels, continue l'auteur, hygiénisent les cités, moralisent les comportements et réconcilient les personnes avec le travail, avec la société et avec la planète ».

Dans le même ordre d'idée Gérard Buakasa, ethnologue et congolais d'origine, cité par Bibeau, explique le rôle que ces églises et groupements religieux jouent dans la vie quotidienne des néo-Québécois d'origine africaine et antillaise. Il écrit:

Les personnes qui vont au culte sont de fait, elles le disent, soulagées par la foi, par la promesse de retrouver la guérison ou du travail, par l'entraide face à la solitude, à l'insécurité, à la misère... Les Églises fonctionnent comme des lieux thérapeutiques dans lesquels les pasteurs transforment la Bible en une espèce de fétiche, plus puissant que tous les fétiches qu'on a laissés derrière soi, là-bas dans le pays. C'est aussi avec les esprits des ancêtres que ces Églises réconcilient les immigrants africains et antillais, avec leur corps

¹⁵ Bibeau Gilles "Les Églises noires de Montréal. Une voie vers la citoyenneté"
<http://www.erudit.org/revue/as/2006/v30/n1/013838ar.html> p. 202. Visité le 20 juillet 2009

que ces esprits viennent posséder comme un signe évident de leur présence ici même sur la terre d'immigration (1999).¹⁶

Et Bibeau ajoute que “la stratégie employée par un bon nombre de pasteurs chefs d'Églises noires consiste à réconcilier, au sein d'une même croyance, la théologie chrétienne, dans sa dimension de « pentecôte » surtout, et les croyances africaines les plus significatives”¹⁷.

La réalité religieuse des Québécoises d'origine haïtienne n'est pas autre que celle des autres religions afro-antillaises. Les Haïtiens et Haïtiennes sont réputés pour leur appartenance religieuse. Les Églises protestantes et groupes religieux haïtiens sont nombreux. Bien que la Mission Notre-Dame représente le lieu identitaire des catholiques, ils y viennent en plus grand nombre surtout pour les grandes fêtes, telles la fête du Sacré cœur de Marie et le Jour de l'An. Mais dans la pratique quotidienne, la grande masse des catholiques est disséminée dans plusieurs paroisses ethniques ou québécoises et y marquent souvent leur présence en participant activement dans la liturgie de leurs églises d'appartenance.

Et puisque l'on parle de la religion, on ne peut laisser de côté le vodou qui veut de plus en plus s'affirmer dans le monde religieux québécois. Bien que les temples et les *bagui* (formes d'autels, lieux sacrés où le vodouisant rend culte à son loa) soient maintenus secrets et connus seulement des initiés et des sympathisants et même si les drapeaux symbolisant les loas et identifiant le temple vodou ne sont pas encore hissés au Québec, le vodou est bien présent dans la communauté haïtienne. Certains signes visibles dans certains quartiers de Montréal et la vente des produits réputés du vodou dans quelques boutiques haïtiennes confirment cette thèse.

Les Églises catholique et protestantes, le vodou et les groupes « thérapeutico-spirituels » jouent certainement un rôle dans l'insertion citoyenne des Haïtiens dans la communauté d'accueil, tel que décrit par Bibeau, c'est-à-dire en « invent[ant] des modèles de conduite qui orientent le processus d'individualisation chez les migrants [haïtiens] et des modèles d'insertion civique, sur fond de recherche de cohérence à partir de la multiplicité, de la continuité au sein de la rupture»¹⁸. Mais ces organisations religieuses ne représentent pas moins un facteur de division de la diaspora haïtienne à Montréal. Elles se divisent en petits groupes fermés et les leaders sont jaloux de leur ascendance sur le groupe. Même la mission catholique n'échappe pas à cette division. Chacun se réclame d'un leader comme ce fut le cas au temps des premiers disciples qui se réclament de Paul,

¹⁶ Ibid. p. 206

¹⁷ Ibid.

¹⁸ Ibid. p 207

Apollo ou de Pierre. Mais aucun leader n'a la sagesse d'un saint Paul pour faire taire ces dissensions gratuites.

En outre, les organisations communautaires et les groupes comme le Centre justice et foi (CJF), qui se préoccupent du statut des immigrants haïtiens et qui veulent contribuer à leur régularisation, se plaignent du peu d'ouverture de ces groupes religieux. Il se révèle très difficile de travailler avec eux, leurs leaders ayant peur de perdre leur clientèle.

d) L'image négative de la diaspora haïtienne et son impact sur l'identité

On pourrait énumérer plusieurs facteurs sociaux qui ont contribué à ternir l'image de la communauté haïtienne, mais nous n'en signalerons que deux sans entrer dans les détails : 1) décrochage scolaire, délinquance et gangs de rue ; 2) la fraude massive perpétrée en 2004 par un groupe haïtiano-québécois.

Décrochage scolaire, délinquance et gangs de rue

Nous unissons décrochage scolaire et délinquance et gangs de rue en un seul bloc parce que certains analystes semblent trouver une suite logique entre les trois. Ils arguent que les enfants décrocheurs deviennent plus vulnérables aux offres (économiques, affectives) des délinquants. Même si tous ceux qui abandonnent l'école ne deviennent pas automatiquement des délinquants et tout délinquant n'abandonne pas forcément l'école. Les gangs de rue seraient l'aboutissement de la délinquance juvénile. Voyons-en quelques causes.

Selon Pierre Toussaint¹⁹, 65% de la population haïtienne née au Québec obtient un diplôme de fin d'étude secondaire et post-secondaire contre 70% des autres groupes. Par contre, seulement 45% des jeunes qui arrivent d'Haïti parviennent à compléter des études secondaires. Ils arrivent avec des lacunes immenses. Mais il faut noter que cette relative réussite scolaire de 65% par rapport à l'ensemble n'est pas toujours prise en compte au moment de parler des jeunes québécois d'origine haïtienne à Montréal. Il faut aussi insister sur le fait que le phénomène juvénile relatif au décrochage scolaire n'est pas typique à la communauté haïtienne. Il est un phénomène global de toute la société québécoise. Cependant, les minorités ethniques en souffrent doublement à cause de leur faible structure organisationnelle et politique. Encore une fois, les raisons sont multiples qui

¹⁹ Pierre Toussaint directeur du laboratoire de gestion de l'organisation scolaire, de l'UQAM. Voir l'interview <http://www.radio-canada.ca/audio-video/pop.shtml?urlMedia=http://www.radio-canada.ca/Medianet/2007/CBFT/TelejournalMontreal2007041918> 2 juin visité 2009.

ne peuvent être réduites à un seul problème d'adaptation culturelle, d'intégration sociale ou à la pauvreté. Nous pensons qu'il faudrait y voir un problème systémique.

Une raison plus symbolique est fournie par Franklin Midy. Selon lui, la raison de ce phénomène – et autres types de décrochage- pourrait bien se trouver dans l'absence d'un « patrimoine communautaire ». La première génération, aux prises avec de nombreux problèmes, n'arrive pas à léguer un patrimoine qui servirait de point de repère à la deuxième génération.

Jean-Claude Icart démontre, dans une étude récente, que le décrochage scolaire s'accroît un peu plus au niveau du secondaire I et II. Les raisons sont multiples. Il pense, entre autres, que cela est dû à un manque d'encadrement des jeunes, surtout de ceux qui fréquentent des institutions scolaires publiques et aussi à la difficulté des parents de comprendre les nouveaux programmes. Certains parents se défendent, argumentant qu'ils ont été invités, par des conseillers scolaires ou des professeurs, à donner plus d'autonomie aux jeunes. L'auteur pense qu'il faut repenser en profondeur le système, mais aussi promouvoir la participation ou la représentation des Haïtiens dans les sphères de réflexion et de décision pour aider à comprendre la situation des jeunes haïtiens.

En ce qui concerne les gangs de rue, au lieu d'y voir un problème systémique, une question de quête de sens, il y a une tendance à chercher des raisons tangentiels. Une explication fournie par Keder Hyppolite²⁰ fait dériver le problème des gangs vers l'absence d'espace de loisirs. Paul Dejean, déjà en 1978, avait abordé le problème des jeunes dans le même sens, tout en mettant l'accent sur le choc des cultures. Dejean exprime, dans la citation suivante, sa compréhension de la réalité des jeunes haïtiens et néo-québécois qui reste d'une actualité criante. Il écrit :

Nous avons noté que les deux dernières années ont marqué l'amorce de la reconstitution de nombreuses familles haïtiennes au Québec. Cette tendance, nous l'avons vu, est indiquée par la courbe croissante des *immigrants parrainés*. Dans beaucoup de cas, les enfants qui viennent rejoindre leur père et mère, avaient été confiés à leurs grands-parents, à un oncle, une tante, une marraine, des cousins ou des amis. Même si l'on a souvent relevé, dans le milieu haïtien, en Haïti, une propension à gâter l'enfant dont les parents sont partis à l'étranger, le contraire n'est pas rare ... les tuteurs font parfois montre d'une excessive sévérité.

Par conséquent

devra s'opérer un changement radical vis-à-vis de la place faite, dans l'éducation des enfants maltraités, aux châtiments corporels. Ayant appris que la loi, ici, protège les enfants maltraités, bien des enfants n'acceptent plus aisément la contrainte physique comme méthode pédagogique. Une connaissance imparfaite des mentalités et des gens fera que des organismes de protection de jeunes auront souvent du mal à faire la part, dans le

²⁰ Keder Hyppolite est membre fondateur et ancien président de conseil d'administration du Conacoh.

comportement de certains parents haïtiens, de ce qui est mauvais traitement et de ce qui, dans l'esprit de ces parents, n'est qu'exercice normal de leur légitime autorité, pour le bien de leurs enfants et sans ingérence externe indue.

Et prophétiquement il ajoute :

On a constaté que de jeunes haïtiens assimilaient assez rapidement les travers répandus dans les groupes de leur âge : oisiveté délinquante, usage de drogues, et autres habitudes de ce genre. Même si ce phénomène n'a pas atteint une intensité inquiétante, il n'en demeure pas moins que tout doit être mis en œuvre pour empêcher qu'il ne s'aggrave.²¹

Si dans l'explication du phénomène de la délinquance, Midy y voit une absence de patrimoine; Icart, un manque d'encadrement; Keder, un manque d'espaces de loisirs; Dejean, un choc culturel; Élisabeth Garant y ajoute la précarité économique à laquelle fait face la communauté haïtienne comme possible cause de cette délinquance juvénile. Elle observe que:

Le tiraillement continu entre l'intégration ici et la solidarité avec ceux qu'on a laissés en Haïti est souvent vécu comme une souffrance et même un frein [En effet,] les transferts sont énormes...et cela a des conséquences [néfastes] pour les familles ici, [car] l'argent envoyé là-bas...implique des privations importantes pour tous les membres de la famille²².

L'observation de Garant nous renvoie à ce phénomène plutôt global caractérisant la migration moderne, le phénomène du transnationalisme, que nous allons brièvement expliquer dans la section VII. Nous pensons que le problème de la délinquance juvénile et des gangs de rue est un phénomène social et moderne caractérisant toute société dont la politique économique se base sur l'exploitation de la force du travail de la majorité de ses membres au profit d'une minorité, et non sur leur développement intégral. Ce phénomène est la conséquence logique de l'exclusion d'une partie de la société et la perte des valeurs de bases, familiales et communautaires.

Dans les mégapoles modernes, dépendantes de la main d'œuvre migrante, les causes de l'exclusion sociale sont multiples (langue, racisme, niveau de scolarité, statut, salaire de subsistance). Mais à Montréal, ce phénomène est ethnicisé, qui dit gangs de rue dit jeunes haïtiens (et jeunes noirs en général) et géographiquement localisé, Montréal Nord. Le profilage racial, dans les écoles, dans les centres d'achat, dans les églises et dans les institutions privés et publiques nourrissent la désintégration, et par voie de conséquence, la délinquance. Les jeunes haïtiens sont stigmatisés. La tendance est de fuir le plus loin possible de Montréal Nord ou de prendre la

²¹ Déjean Paul, *op.cit.* pp 119-122

²² Garant Elisabeth 2008 "Situation de la communauté haïtienne au Québec", Communication au cours de la réunion du Réseau des flux migratoires des Caraïbes, Santiago, RD. p. 8.

nationalité antillaise ou autre comme solution éphémère, mais pas moins dramatique, de sa situation. Car, à la longue, les jeunes doivent composer avec leur identité, leur origine, donc leur histoire.

La fraude de 2004

D'aucuns se souviennent de la grande campagne nationale de sensibilisation pour subvenir aux besoins des victimes de la tempête Jeanne qui avait détruit la ville des Gonaïves-Haïti. Tout le monde a un goût amer de ce souvenir, non de la campagne, mais du vol public de plus de 550 000\$ par un petit groupe d'escrocs haïtiano-québécois. Le pire est que ce groupe a *ipso facto* trahi la confiance de tout un peuple et porté préjudice à une communauté déjà en souffrance de tous les maux sociaux.

Cinq ans après cet ignominieux événement, Québécois comme Haïtiens continuent de se référer à cette fraude pour manifester leur méfiance et, par conséquent, décourager toute volonté de faire quelque chose au profit des plus petits. Suite à cet événement, la communauté haïtienne est devenue plus faible. Elle a perdu sa capacité de convocation, de sensibiliser le monde autour de ses calamités. Ainsi, les quatre derniers ouragans qui ont détruit Haïti en 2008 ont laissé les Québécois et Haïtiens indifférents. Ils ont tous boudé l'appel de solidarité lancé par l'ambassade haïtienne et par Oxfam-Québec.

Cette fraude n'est qu'un événement ponctuel qui renvoie à une réalité beaucoup plus profonde. Les fraudeurs n'ont pas eu à s'inquiéter d'aucune poursuite judiciaire parce que la communauté haïtienne est complètement désorganisée. Où étaient passés les comités organisateurs, les autres ONGs ? Repenser cette nouvelle présence des Haïtiens au Québec ne serait-il pas de prendre les moyens pour éviter que toute la communauté haïtienne et ses sympathisants ne soient jamais plus bernés par un petit groupe d'escrocs ?

VI. Quelques réponses de la communauté haïtienne

Une démarche ambiguë : Les figures modèles

La réalité plus ou moins sombre ou négative de la communauté haïtienne provoque plusieurs réactions. Il y a ceux et celles qui la fuient en changeant leur identité, quartiers et amis. D'autres essaient de rendre moins sombre cette réalité. C'est ainsi que surgit un mouvement plus ou moins timide qui tend à publiciser les grands événements qui valorisent les apports des Haïtiens à l'histoire sociale et scientifique du Québec. Les grandes figures sont mises en exergue. Ce mouvement qui inclut plusieurs associations, dont AIHC (Association des Ingénieurs et Scientifique Haitiano-Canadiens), veut projeter une image positive des Haïtiens vivant au Canada, et participe activement dans la promotion des carrières scientifiques, de leadership des Haïtiens, surtout des jeunes d'origine haïtienne.

Concernant les grandes figures haïtiennes marquant l'histoire de Québec, les textes des deux Icart cités dans cette réflexion dressent toute une liste des « grandes figures » haïtiennes qui ont marqué l'histoire scientifique, culturelle, éducationnelle et sociale de cette partie de l'Amérique du Nord. Par contre, « ces modèles ne sont pas toujours bien reçus par les jeunes qui sont très critiques des enjeux de classe qui ont cours ici comme en Haïti »²³. Un autre danger de ce procédé réside dans le fait que la majorité de ces dits grands hommes et grandes femmes haïtiens peut clamer haut et fort que sa réussite est le fruit d'efforts personnels et qu'elle n'a pas eu besoin de la communauté haïtienne pour cela. En outre, ces grandes figures peuvent paradoxalement créer l'illusion d'une réussite personnelle complètement indépendante de la communauté ethnique d'origine.

C'est dans cette optique que l'on peut se demander si toutes ces figures, souvent citées pour rehausser la dignité de la communauté haïtienne, sont vraiment représentatives de la lutte communautaire de celle-ci. On peut à juste titre demander quelles ont été leurs implications explicites au sein de la communauté haïtienne dans sa lutte quotidienne pour se faire une place dans cette société d'accueil souvent hostile. Dans une autre perspective, cela peut créer un effet contraire en renforçant la même lutte des classes qui sévit en Haïti depuis le lendemain de l'indépendance. Ceux qui font la promotion de ces figures peuvent perpétuer ce clivage social en

²³ Garant, *op.cit.* p.8

insistant sur ces réussites personnelles, en minimisant les liens de solidarité et les autres formes de valeurs communautaires.

Si par un certain réalisme social nous acceptons le fait que les immigrants qui arrivent avec un niveau de scolarité plus élevé et ceux qui ont fréquenté des écoles sérieuses en Haïti ont une plus grande chance de réussir dans la société d'accueil, nous devons croire que l'intégration sociale dans la société québécoise est un processus double. L'intégration doit être simultanément *ad intra* et *ad extra*. Le paysan haïtien, l'étudiant ou le professionnel haïtien, qui trouve une communauté intégrée en arrivant au Québec, se sent accueilli et bien orienté par ses frères et sœurs haïtiens. Il se sent beaucoup plus en sécurité pour affronter les difficultés inhérentes à tout processus d'intégration dans une culture et une réalité étrangères.

Une approche prometteuse : les États généraux

Comme nous l'avions signalé, et nous insistons, les États généraux de la communauté haïtienne convoqués par le Conseil National des Citoyens et Citoyennes d'Origine Haïtienne (CONACOH) a été une très bonne initiative. Il a permis d'élaborer un plan d'action qui s'étend sur cinq ans, c'est-à-dire 2007 à 2012, et qui vise à :

- a. Améliorer le cadre de vie des citoyens et citoyennes d'origine haïtienne au Québec et au Canada ;
- b. Soutenir l'exercice de leurs droits démocratiques et leur épanouissement ;
- c. Assurer une plus grande participation des citoyennes et citoyens d'origine haïtienne dans les institutions publiques communes et les instances de concertation.²⁴

Dans la perspective d'une intégration de la communauté haïtienne dans la société québécoise, ce plan porté à terme peut grandement contribuer à améliorer la situation de cette dite communauté. Mais la question qui surgit concerne les mécanismes qui sont mis sur pied pour l'exécution de ce dit plan. Dans quelle mesure ce plan concerne-t-il toutes les organisations communautaires, toutes les associations, toutes les églises haïtiennes et tous les vodouisants ?

²⁴ <http://www.conacoh.ca/nouvelles/lancement-dun-plan-daction-sur-un-horizon-de-cinq-ans.html> visité le 2 juin 2009

VII. Communauté haïtienne et la transnationalisation

Comme nous l'avons dit dans l'introduction, ce phénomène de 'transnation' est typique de tous les groupes immigrants importants qui continuent de maintenir une relation avec leur pays d'origine. On peut parler des Juifs, des Salvadoriens, des Turcs et des Haïtiens qui nourrissent une relation assez spéciale avec leur pays d'origine. Concernant les Haïtiens au Québec, ce phénomène social et transnational remonte dès l'origine de la migration haïtienne vers l'Amérique du Nord.

Pour mieux appréhender ce phénomène, on pourrait le diviser en quatre périodes. On a vu que les premières générations d'étudiants avec Cantave entre 1930-1960 au Québec se convertissaient en défenseurs d'Haïti à l'étranger en faisant la promotion du tourisme et de la culture haïtienne. Les années 1960 à 1990 sont marquées par une lutte politique contre le régime des Duvalier et les néo-duvaliéristes. De 1990 à 2004, la diaspora haïtienne est préoccupée par la stabilisation politique et sociale en Haïti. Les ONGs constituant le ROCAHD et appuyées par le gouvernement canadien jouaient en partie ce rôle social en promouvant des petits projets sociaux dans les villes et villages d'origine des immigrants. Du point de vue politique, on n'est pas près d'oublier la grande mobilisation politique de la diaspora haïtienne contre les putschistes militaires en 1991, mais aussi la division politique de cette même diaspora autour de la chute d'Aristide en 2004. Durant la dernière période, de 2004 à nos jours, l'emphase est mise sur la stabilité sociale et économique. La lutte dans cette phase se distingue par son aspect organisationnel, par sa lutte constitutionnelle en vue de changer les lois haïtiennes interdisant une pleine participation des Haïtiens de la diaspora dans les affaires en Haïti.

Mais on assiste aussi à un phénomène nouveau. Ce sont les gouvernements des pays d'accueil qui promeuvent ou encouragent une plus grande responsabilité de la diaspora haïtienne envers leur pays d'origine. Cette dernière période est rythmée par plusieurs rencontres de grande envergure de la diaspora haïtienne au Québec et aux États-Unis. La dernière convoquée par la Ligue haïtienne en Floride, autour du thème « Congrès pour l'unité de la diaspora haïtienne », vient d'être vécue au début du mois d'août 2009, justement pour réfléchir sur toutes les initiatives de la diaspora haïtienne en général et les canaliser à partir d'une vision commune de développement durable d'Haïti. Ces émigrés arrivaient de partout pour prendre part à ce congrès : de l'Afrique, de l'Amérique latine et de la Caraïbe, notamment de Santo Domingo.

Il faudrait voir et analyser en profondeur les vrais enjeux, sociaux, politiques, économiques, juridiques et constitutionnels qu'implique ce mouvement en Haïti. Mais ce qui nous intéresse ici

c'est l'influence que cette donne peut avoir dans l'intégration de la diaspora haïtienne dans la société d'accueil, plus particulièrement au Québec. Quel est l'impact dans l'intégration symbolique de la deuxième ou la troisième génération si toute l'attention est focalisée sur Haïti, si tous les plans et toutes les planifications à long terme mettent Haïti en priorité? Quelqu'un a dit que le patrimoine joue un rôle intégrateur d'une communauté alors que l'organisation politique et économique de cette dernière sert d'interface avec une société multiethnique, comme celle du Québec. Dans quelle mesure ce phénomène, la transnationalisation de la diaspora haïtienne, peut contribuer à la création de ce patrimoine et au renforcement politique de la communauté haïtienne? Ce sont-là des questions qui surgissent et qui demeurent malheureusement sans réponse. Mais elles nous donnent une idée de la complexité du travail à réaliser auprès et avec la communauté haïtienne au Québec.

VIII. Ce que fait le SJRM à Montréal

Vu la complexité de la situation de la communauté haïtienne, le SJRM travaille sur plusieurs fronts à la fois. Il veut d'abord répondre à l'urgence qu'impose la situation des Haïtiens et Haïtiennes qui se trouvent dans des situations précaires. Il fait un travail de formation et d'information auprès de la communauté haïtienne et de la société québécoise.

Le SJRM veut renforcer le souci du partenariat au sein de la communauté haïtienne à Montréal, promouvoir le débat et la concertation pour mieux comprendre les enjeux et créer des espaces où l'on peut raconter ainsi qu'actualiser l'histoire de cette communauté. Enfin, il continue des recherches théoriques et ethnographiques pour mieux cerner, non seulement les enjeux de l'immigration haïtienne, mais tout le phénomène migratoire de façon globale.

a) Faire face à l'urgence : la concertation *Des vies en suspens*

Les causes pour lesquelles les Haïtiens et Haïtiennes viennent au Québec sont multiples : causes économiques, réunion familiale, refuge, offre de résidence permanente dans le cadre de la politique canadienne de l'immigration sélectionnée, études et tourisme. Plusieurs obtiennent la résidence permanente par l'un ou l'autre des programmes offerts par l'immigration canadienne. Mais un nombre significatif, bien que vivant au Québec, n'arrive pas à régulariser leur statut.

Cependant les Haïtiens qui vivent en situation précaire au Canada jouissent d'une protection temporaire car Haïti se trouve dans la liste « des pays sous moratoire », c'est-à-dire un pays où on ne déporte pas ses ressortissants à cause de la situation d'insécurité qui y sévit. Donc, on ne peut pas retourner dans leur pays d'origine les Haïtiens déboutés.

Le SJRM, par le secteur Vivre Ensemble du Centre Justice et foi, coordonne depuis quelques années une concertation d'ONGs préoccupés par l'enjeu des moratoires et la précarité de statut qui en découle. La concertation *Des vies en suspens* revendique auprès du gouvernement un processus pour la régularisation de toutes les personnes qui sont sous moratoire depuis au moins trois ans. De plus la Concertation veille à informer les communautés touchées des changements qui surviennent mais aussi des enjeux et des démarches à réaliser dans leur situation. La Concertation est un lieu de vigilance face au traitement des demandes humanitaires déposées par les personnes sous moratoire de même que face aux solutions mises de l'avant en cas de levée d'un moratoire.

C'est dans cette perspective que le SJRM, le Centre Justice et Foi, et autres ONGs, ont convoqué deux rencontres avec la communauté haïtienne en 2009. La première, qui s'est tenue en mars 2009, était une rencontre d'information générale sur les démarches à réaliser par les personnes sous moratoire et sans statut permanent. La rencontre a permis de constater l'énorme besoin d'information mais aussi la nécessité d'avis juridiques compétents sur les cas individuels. La deuxième rencontre, en mai de la même année, a donc été une rencontre de consultation juridique. Les ONGs avaient mis des avocats à la disposition des membres à statut précaire de la communauté pour les conseiller dans le cadre de rencontres individuelles.

Ces deux rencontres nous ont permis de constater que la communauté haïtienne a grand besoin d'être informée par des personnes dignes de confiance. Elle a besoin d'être prise en considération, accueillie et comprise.

b) **Profilage racial et racisme**

À l'été 2009, une intervention policière entraîne la mort du jeune Fredy Villanueva dans le quartier Montréal Nord où vit une partie importante de la communauté haïtienne de Montréal et où sévit particulièrement le phénomène des gangs de rue. Par son secteur Vivre ensemble, le SJRM sera très actif au sein d'une coalition regroupant des organismes de défense de droits et des organismes syndicaux. La coalition a fait pression et obtenu qu'une enquête publique soit mise en

place afin de faire la lumière sur ce qui s'est passé lors de l'intervention policière, d'assurer transparence et indépendance dans les mécanismes d'enquêtes portant sur les pratiques policières, de mettre fin au profilage racial, de revoir l'impact de la lutte contre les gangs de rue sur les communautés et de lier la problématique de sécurité publique avec les problèmes économiques et sociaux du milieu.

c) Formation et information

Au cours de la dernière année, les discussions et réflexions menées par le SJRM, le Secteur Vivre ensemble et la Mission Notre Dame d'Haïti, ont évoqué la nécessité d'un programme de formation et d'information qui devrait s'étendre à toute la communauté. Quelques petites enquêtes démontrent en effet qu'il y a dans la communauté un grand besoin d'être informé. Beaucoup sont victimes de fraudeurs et des *racketteurs* (intermédiaires illégaux) à cause de ce manque d'information. Par ailleurs, plusieurs personnes manifestent un manque important d'informations sur la société québécoise et sur les éléments leur permettant d'y participer plus activement.

Durant l'année 2009, nous avons organisé deux petites rencontres qui s'annoncent prometteuses. La première a consisté en un groupe de discussion avec quelques jeunes instruits de la communauté haïtienne pour voir leurs intérêts, leurs préoccupations et aussi pour voir s'ils seraient intéressés par le travail que le Centre Justice et foi réalise au sein de la communauté québécoise. Le SJRM, particulièrement par le Centre Justice et Foi, a un souci particulier pour la question d'intégration des communautés ethniques dans la société québécoise qui elle aussi devient de plus en plus multiethnique. Le SJRM est donc en réflexion pour voir si les jeunes formés de la communauté haïtienne d'origine ne serait pas une des portes d'entrée à privilégier dans l'accompagnement de cette communauté.

La deuxième rencontre était convoquée autour des enjeux de la communauté haïtienne. Aussi nous offrait-elle l'occasion d'aborder un des problèmes qui gangrènent la communauté d'origine haïtienne : le décrochage scolaire de jeunes d'origine haïtienne, particulièrement au secondaire. Le conférencier, Jean-Claude Icart, a mis l'accent sur la nécessité pour la communauté d'être présente ou représentée dans les sphères de décision, mais aussi de ne pas croire que les enfants arrivés au secondaire sont des adultes autonomes et responsables. Un encadrement parental s'avère encore plus nécessaire selon le conférencier.

En outre, de cette réunion, la nécessité de récupérer l'histoire de la communauté est survenue de façon plus insistante. Il y a eu la proposition de monter un comité d'écriture pour compiler les témoignages de ceux qui sont encore vivants et qui ont marqué l'histoire de cette communauté. On a constaté que les nouveaux immigrants, qui arrivent en pleine crise de cette communauté, n'ont pas de repères fiables et les transmissions orales ne sont pas toujours fidèles à ce qui s'est réellement passé.

d) Partenariat

Du même coup, nous avons vu que ce travail impliquait une participation et une collaboration plus grande de la part des organisations intervenantes dans la communauté. Non seulement il faut trouver les acteurs et actrices qui, à titre individuel, veulent collaborer, mais l'on doit arriver à une entente avec les ONGs pour qu'elles s'approprient le projet et le divulguent. Le projet pourrait être, par exemple, une petite histoire de la communauté haïtienne en bande dessinée qui servirait de matériel dans le programme de francisation, ou dans la formation en catéchèse des enfants dans les églises protestantes et catholiques. Le nouvel arrivant ou un enfant néo-québécois apprendraient à la fois le français, l'histoire de la communauté et l'histoire du Québec.

Par ailleurs, le SJRM et le Centre Justice et Foi, ont eu des expériences très encourageantes durant cette année 2009. La première rencontre autour du moratoire était une occasion pour tester le terrain de la collaboration. Plusieurs ONGs ont répondu à l'appel et l'affluence des gens avait largement débordé toute prévision. On reconnaît que la présence de SJRM, du Centre Justice et Foi et du secteur social de la Mission notre Dame D'Haïti, ont contribué à la réussite de cette rencontre. Il faudrait donc consolider cet espace pour mieux travailler ensemble.

Le SJRM et le Centre Justice et Foi, par leur statut, sont moins impliqués dans les conflits internes de la communauté et peuvent jouer un rôle de catalyseur des énergies en vue d'une meilleure appréciation de la communauté haïtienne. Pour ce faire, ils peuvent favoriser des rencontres de réflexion, des ateliers thématiques en mettant à contribution non seulement les expériences des anciens leaders qui sont toujours actifs dans la communauté, mais aussi en favorisant l'émergence de nouvelles figures communautaires de la deuxième et troisième génération qui peuvent nous aider à saisir d'autres enjeux sociaux de la communauté haïtienne à Montréal.

e) Recherches théoriques et ethnographiques

Tout travail d'accompagnement ou d'intervention sociale auprès d'un groupe vulnérable, ne peut se contenter de « solutionner » des problèmes concrets et urgents. Il doit aussi poser la question des causes et de l'évolution même dans la compréhension de ces problèmes. Si l'intervention sans une compréhension préalable est néfaste, la compréhension sans l'intervention subséquente reste insuffisante. En outre, la compréhension d'un phénomène peut être paralysante si elle ne met l'accent que sur la complexité de ce phénomène. D'où la nécessité d'être plutôt d'un réalisme critique qui invite à mettre en équilibre, théorie et pratique (la praxis), contemplation et action, compréhension et intervention.

Le SJRM a toujours été préoccupé par cet équilibre. À Montréal et au Canada en général, le secteur de recherche doit être renforcé, mais on y travaille. À Montréal, un chercheur associé au Centre Justice et Foi, est déjà affecté à deux journées par semaine, mais on est conscient que cela reste insuffisant. Le terrain est vaste. Nous parlons d'environ 100 000 personnes, avec des statuts variés et des intervenants de tout calibre. Il est certain qu'un travail ethnographique est important pour mieux cerner la réalité des Haïtiens vivant à Montréal, et ceci, sous des angles différents : juridico-légal, sanitaire, éducationnel, économique, religieux, etc. aussi sous l'angle de la cohésion communautaire, organisationnel et politique.

IX. Perspectives d'actions pour le SJRM en 2009-2010

Il est plus qu'évident que le travail à réaliser au sein de la communauté haïtienne aux fins de sa complète intégration est un travail à long terme. Il faut avant tout se rappeler que c'est une communauté adulte de bientôt cinquante ans. On pourrait la diviser et subdiviser en plusieurs catégories pour mieux l'appréhender et la comprendre. Il y aurait une première catégorie en termes généalogiques et une deuxième qui se comprendrait en termes de période d'arrivée. Souvent dans les discours sur la communauté haïtienne au Québec, l'on confond ces deux façons d'aborder les générations. La première catégorie se subdiviserait en première, deuxième et troisième générations, c'est-à-dire des grands-parents aux petits-enfants.

Dans cette catégorie, les conflits à l'intérieur de ce groupe doivent être abordés de façons différentes. La vision des parents et des grands-parents accrochés à Haïti crée des conflits

identitaires avec les enfants des deuxième et troisième générations qui veulent clarifier leur identité. Il y en a qui pense éduquer les enfants à l'haïtienne en mettant l'accent sur le rôle et l'autorité des parents. D'autres ont une approche plus équilibrée, mais les enfants, à la recherche de leur identité québécoise, se rebellent parfois et même souvent. Et en ce qui a trait à l'identité, il faut se fier avec réserve à la fierté apparente d'un Québécois d'origine haïtienne qui se réclame spontanément de la nationalité canadienne. Pour mieux saisir la portée de cette réclamation, il faudrait s'enquérir de son implication sociale, civique, politique et dans la communauté, de son « univers de représentation »²⁵. Car souvent l'identité est réduite à l'obtention de la carte de citoyenneté.

La seconde catégorie la subdivision est plus problématique. Les conflits entre première, deuxième et troisième vagues migratoires sont d'un autre ordre. Les soucis sont différents, les motivations qui sont liées à leur émigration sont différentes et parfois les engagements politiques et sociaux en Haïti qu'ils ont dû abandonner sont aussi différents et les conflits de classe sont perçus plus nettement. En outre, le sentiment d'appartenance aux deuxième et troisième vagues de migrants se trouve heurté à un marché du travail canadien beaucoup plus conservateur. Et le contact quotidien avec le village ou la ville d'origine, grâce aux moyens de communication, empêche une coupure radicale.

Face à la complexité de cette communauté et en accord avec les champs d'actions déjà identifiés, le SJRM – dans le cadre d'une collaboration entre le CJF et le secteur social de la Mission Notre Dame d'Haïti – se propose pour l'année 2009-2010 :

- a) de poursuivre l'implication au sein de la coalition *Des vies en suspens* pour la régularisation des personnes à statut précaire. Cet engagement pourrait être particulièrement important si le gouvernement canadien met en œuvre sa volonté de lever le moratoire sur Haïti. Nous continuerons aussi à être actifs au sein de la coalition portant sur le profilage racial et le racisme.
- b) de préparer un numéro spécial du bulletin *Vivre ensemble* sur la communauté haïtienne. Il est essentiel que le travail d'information et de formation vise aussi les membres de la société québécoise.
- c) de créer un *Espace- Vie et Mémoire*. Il s'agira de rassembler, autour d'une même table, les leaders communautaires des première et deuxième générations, mais aussi ceux des différentes vagues de migration, en vue de se dire, de se raconter. Ces rencontres, qui peuvent avoir un effet

²⁵ Maryse Potvin, 2007, « La réciprocité des regards entre deux générations d'origine haïtienne au Québec », *Migrations et société*, vol. 19, no 113

cathartique, ont comme but principal de récupérer la mémoire de la lutte communautaire des Québécois et Québécoises d'origine haïtienne, en vue de la transmettre de génération en génération. C'est une récupération historique et non passéiste de la mémoire en vue de l'action. Cet espace ne s'intéressera pas autant à ce que les leaders ont fait qu'au comment et au pourquoi ils l'ont fait. Il s'intéressera de façon particulière aux défis que pose, et à la tension qu'implique, la double intégration de la communauté: l'intégration de la communauté haïtienne dans la grande population québécoise, et l'intégration de l'Haïtien dans son propre groupe ethnique.

d) de promouvoir la dimension d'engagement social de la foi chrétienne. En collaboration avec le Centre Justice et Foi, nous organiserons avec la Mission Notre-Dame d'Haïti un atelier en vue de réfléchir sur l'implication sociale et politique de la foi chrétienne. Dans le contexte de la communauté haïtienne, communauté reconnue pour son appartenance religieuse et chrétienne, ces activités auront pour but de susciter l'implication socio-politique des haïtiano-québécois comme un des critères d'intégration.

e) de rassembler les leaders impliqués dans la question migratoire pour réfléchir sur les nouveaux défis que pose le migrant transnational. Dans le contexte de la communauté haïtienne, le SJRM, sera très attentif à ce phénomène du transnationalisme véhiculé implicitement par la diaspora haïtienne, surtout par la Ligue de la diaspora haïtienne qui fait la promotion non seulement de l'implication économique de la diaspora haïtienne mais aussi qui revendique leurs droits civiques et politiques, soit une participation active dans les affaires politiques en Haïti.

f) de susciter chez les jeunes québécois d'origine haïtienne un intérêt et une meilleure compréhension des sociétés québécoise et montréalaise, à travers des visites pour connaître les différents visages de la vie au Québec. Le but est de susciter une plus grande conscience sociale et politique en apprenant l'histoire des luttes sociales et leur réalité aujourd'hui. Cette activité est une concrétisation de la conscientisation sur la relation foi et politique en prenant conscience du rôle des chrétiens dans l'histoire sociale du Québec.

g) d'approfondir la recherche en immigration pour situer l'immigration haïtienne à Montréal dans un contexte global de mobilité humaine, c'est-à-dire des recherches théoriques sur le phénomène de globalisation du monde et son impact sur l'immigration.

Références

- Appaduray Arjun 2001, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation* Paris, Payot.
- Bibeau Gilles 2006, « Les Églises noires de Montréal: une voie vers la citoyenneté» <http://www.erudit.org/revue/as/2006/v30/n1/013838ar.html> Visité le 20 juillet 2009.
- Dejean Paul 1978, *Les Haïtiens au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Québec.
- Garant Elisabeth 2008, « Situation de la communauté haïtienne au Québec », Communication au cours de la réunion du réseau jésuite *Flux migratoires des Caraïbes*, Santiago, RD.
- Icart Jean Claude 2004, « Le Québec et Haïti : une histoire ancienne », *Cap-aux-Diamants. La revue d'histoire du Québec*, vol. 79.
- Icart Lyonel 2006, « Haïti-en-Québec, note pour une Histoire » *Ethnologie*, vol. 28, no. 1.
- Kesner Millien, «Le Président Jean-Pierre Boyer et la refonte du Code civil haïtien» <http://lenouvelliste.com/article.php?PubID=1&ArticleID=71706&PubDate=2009-07-18> visité le 20 juillet 2009.
- Mary André 2009, « Culture globale et religion transnationale » in Saillant F. (dir) 2009, *Réinventer l'anthropologie ? Les sciences de la culture à l'épreuve des globalisations* Montréal, Liber.
- Pierre Louis Naud 2009, «Rapport de synthèse». Colloque international *La coopération canado-haïtienne en contexte d'intégration régionale*.
- Pierre Toussaint, Hyppolite Keder, Midy Franklin (Entrevue) <http://www.radio-canada.ca/audio-video/pop.shtml#urlMedia=http://www.radio-canada.ca/Medianet/2007/CBFT/TelejournalMontreal2007041918> 2 juin visité 2009.
- Poirier Sylvie 2004, « La dépolitisation de la Culture. Réflexions sur un concept pluriel ». *Anthropologie et Sociétés*, vol. 28, no 1, 7-21.
- Potvin Maryse 2007, « La réciprocité des regards entre deux générations d'origine haïtienne aux Québec», *Migrations et société*, vol. 19, no 113.

Sites internet visités

- La Maison d'Haïti <http://www.mhaiti.org/communaute.htm> . Visité le 6 octobre 2009.
- CONACOH <http://www.conacoh.ca/etats-généraux/la-communaute-haitienne-en-chiffres.htm> <http://www.conacoh.ca/nouvelles/lancement-dun-plan-daction-sur-un-horizon-de-cinq-ans.html> visité le 2 juin 2009.
- Statistiques Canada <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-621-x/89-621-x2007011-fra.htm> visité le 6 octobre 2009.